



COMMUNIQUE DE PRESSE – Lomé le 10 novembre 2017

LANCEMENT DE LA PLATEFORME MOBILE BANKING MOOV / CAGECFI S.A POUR L'INTEGRATION DES SERVICES DE TRANSACTIONS DES INSTITUTIONS FINANCIERES VIA Flooz

ATLANTIQUE TELECOM TOGO (MOOV), en partenariat technique avec CAGECFI S.A, lance une nouvelle plateforme d'intégration et d'agrégation des Institutions Financières (microfinances, banques assurances, marchands, facturiers etc...) pour favoriser l'accès aux services de transactions via Flooz. La plateforme permettra essentiellement aux Institutions d'assurer une meilleure proximité avec leur clientèle, et contribuera au désengorgement massif de leurs agences. L'accès à la plateforme est disponible en composant : ***155#**, sur le réseau MOOV et offre aux clients les fonctionnalités suivantes :

- Transfert de son compte bancaire vers son compte Flooz ou vers celui d'un tiers ;
- Transfert de son compte Flooz vers son compte bancaire ou vers celui d'un tiers ;
- Initiation d'un transfert entre deux comptes bancaires à partir de son compte Flooz ;
- Demande et consultation de solde ;
- Demande et accord de crédit / découvert ;
- Demande et consultation de min relevé ;
- Remboursement de crédit ;
- Paiement de facture, recharge de crédit, achats etc.

Aux SFD, elle permettra :

- Enrôlement des clients ;
- Association MSISDN (numéro Moov) compte bancaire ;
- Reporting (suivi des opérations, commissions) ;
- Rapprochement automatique (état des opérations).

La mise en place de cette plateforme s'inscrit dans la volonté des deux structures, d'accompagner leurs partenaires financiers dans leur marche vers la professionnalisation, conformément aux exigences des autorités de régulation comme l'UEMOA dans ses articles 42 et 131 du Règlement n°15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002, relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

D'après ces articles, les banques, les services des Chèques Postaux, le Trésor Public et tout autre organisme dûment habilité par la loi ainsi que ceux relevant des systèmes financiers décentralisés, notamment les mutuelles et les coopératives d'épargne et de crédit sont habilités à promouvoir l'utilisation des cartes de paiement et de retrait, du porte-monnaie électronique et du télépaiement ainsi que de tout autre procédé et instrument moderne de paiement à naître, notamment par

la constitution de groupements, en vue d'instituer des mécanismes et des instruments de virement électronique de dimension nationale ou régionale.

Cette plateforme est aussi un bon créneau pouvant favoriser et accélérer l'inclusion financière des populations à faibles revenus, au travers de la finance digitale qui est devenue aujourd'hui un énorme défi de développement.

A PROPOS :

CAGECFI (Cabinet de Gestion, de Conseil en Finance et d'Informatique) est une société d'expertise Informatique et de Management, créée en 2001 avec son siège social à Lomé au Togo et présente dans 11 pays d'Afrique à travers ses filiales (Bénin, Burkina-Faso, Mali, Gabon, Tchad, Rwanda, Côte-d'Ivoire, Niger, Cameroun, Sénégal) et ayant une couverture clientèle dans 17 pays. Elle est l'éditrice de PERFECT, premier logiciel de gestion intégré des Systèmes Financiers Décentralisés en Afrique Francophone.

Sur ce projet, le cabinet vient en tant qu'intégrateur d'institutions financières (institutions de Microfinances, Banques, Assurances,)

Contact Presse (pour demande de devis et démos et intégration à la plateforme) :

- Téléphone : +228 22 26 84 61 / + 228 90 12 05 82
- Email : cagecfi@cagecfi.com
- Site web : www.cagecfi.com